



Paris, le 11 avril 2018

Objet : Situation des officiers navals de la DRGC de Nantes

Monsieur le Directeur Général,

Vous avez annoncé il y a quelques mois la fusion des DRGC de Nantes et Rouen.

Comme vous le savez le Centre Opérationnel Douanier de la DRGC de Rouen souffre d'un manque flagrant de personnel ce qui, depuis avril 2017, amène les officiers navals de la DRGC de Nantes à assurer les deux permanences opérationnelles en attente de cette fusion.

Suite à leur motion du 21 novembre 2017, les officiers navals de Nantes avaient eu l'assurance qu'un ONI supplémentaire arriverait très prochainement en renfort.

À ce jour, aucun personnel supplémentaire n'a été affecté, ce qui complique considérablement le pilotage opérationnel et ne permet pas aux ONI de Nantes d'assurer la permanence des deux DRGC.

Dans la perspective de la fusion des deux DRGC, il est indispensable qu'une solution soit rapidement trouvée, afin que l'ensemble des agents retrouvent une sérénité dans le travail et qu'un pilotage opérationnel efficace leur soit dispensé.

De plus, nous souhaitons avoir connaissance du calendrier prévisionnel concernant la fusion des deux DRGC et les transferts d'emplois qui en découleront.

Dans l'attente de réponses concrètes, nous vous prions de croire, Monsieur le directeur général, en l'assurance de notre considération distinguée.

L'intersyndicale CFDT-CGT-SOLIDAIRES-USD FO et UNSA